



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police

Question écrite n° 95859

Texte de la question

M. Jean-Philippe Nilor attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la recrudescence de cas de suicides et de tentatives de suicide chez les policiers, dont des policiers originaires d'outre-mer. En effet, 478 policiers ont mis fin à leurs jours entre les années 2000 et 2014. Si en 2015 une baisse des suicides chez les fonctionnaires de police a été constatée avec 45 cas reportés, l'année 2014 aura été l'année la plus funeste chez les fonctionnaires de police avec plus de 50 policiers qui ont volontairement mis fin à leurs jours. Le suicide avec l'arme de service concerne 55 % de l'ensemble des suicides observés. Une étude spécifique a permis de déterminer que respectivement en 2011 et 2012, 10 % et 20 % des suicides ont été commis sur le lieu de travail ou dans le véhicule de service. Ces chiffres ne tiennent pas compte des tentatives de suicide qui sont nombreuses. Une certaine opacité entoure le suicide des policiers, ce qui ne permet pas d'identifier l'origine géographique des victimes. Cependant, le cas d'un policier originaire de Guyane en 2014, suivi le 11 avril 2016 de celui d'un jeune guadeloupéen fraîchement titularisé interpellent. La situation est plus qu'alarmante et elle conduit tant les collègues des victimes, leurs familles, l'association de fonctionnaires de police GPX OUTREMER, les syndicats et l'opinion publique à se questionner sur les motivations qui conduisent les policiers à ces extrêmes. Bien que les facteurs d'ordre privé et financiers ne soient pas négligeables, les causes professionnelles et en particulier les conditions de travail ainsi que le traitement administratif notamment en matière de mutations ne peuvent définitivement pas être exclues. Toutefois, au regard des chiffres, force est de constater des taux de suicides humainement insoutenables et un sentiment de précarité et de vulnérabilité partagé par beaucoup de policiers. Il en ressort finalement que les mesures sont à bout de souffle, voire complètement inadaptées. Il lui demande quels moyens il entend mobiliser afin de prévenir concrètement le suicide chez les fonctionnaires de police.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Nilor](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95859

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 mai 2016](#), page 4170

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)